

Mardi 12 mai 2020

Edition unique

Presse Nationale

> Politique



Solidarité contre le COVID-19 : Les présidents des Institutions de la République apportent leur soutien au gouvernement

20 millions 130 mille. C'est le montant du fonds mobilisé, par les présidents des 9 Institutions de la République, pour soutenir le gouvernement dans son effort de lutte contre la pandémie à COVID-19. La remise du chèque au ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, s'est effectuée, hier, dans les locaux de la Haute autorité pour la Bonne gouvernance (HABG), en présence du ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Aka Aouélé. Cette initiative s'inscrit dans l'élan de solidarité nationale qui se manifeste depuis le déclenchement de cette crise sanitaire. « C'est dans ce contexte que les responsables d'Institutions ont décidé d'apporter leur modeste contribution à la lutte », relève N'golo Coulibaly, président de la HABG.

> Economie



Programme électricité pour tous (fonds PEPT) : Le projet de loi adopté, hier, par le Sénat

Le projet de loi ratifiant l'ordonnance n°2018-809 du 24 octobre 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Programme Électricité pour Tous (Fonds PEPT) a été adopté à l'unanimité des membres de la Commission des Affaires économiques et financières du Sénat, le lundi 11 mai 2020, à Yamoussoukro. Le ministre Abdourahmane Cissé, a expliqué aux sénateurs, que l'ordonnance portant sur le Fonds PEPT a un double objectif. Il s'agit d'une part, d'offrir un cadre juridique rassurant aux bailleurs de fonds institutionnels, et d'autre part, de permettre aux personnes économiquement faibles d'accéder à l'électricité.



Siandou Fofana (ministre du Tourisme) : « Nous élaborons un document de cadrage et de redécollage des activités »

Au point de presse quotidien sur la pandémie à Coronavirus (COVID-19), le 09 mai 2020 à Abidjan, le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a dit avoir eu à cœur de créer un cadre d'échange et de concertation à travers des rencontres tenues par le Conseil National du Tourisme. Selon lui, ces rencontres continuent et permettront de rédiger un document de cadrage et de redécollage des activités du secteur qui sera soumis au gouvernement.



Garantie des crédits aux PME : Le fonds désormais opérationnel

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGPME) n'attend plus que ses premiers bénéficiaires. Après l'installation du comité de gestion du fonds en février dernier, le FGPME a installé ses quartiers au 10^e étage de l'immeuble Belle Riveau Plateau. Un siège que le ministre de la Promotion des PME, Félix Anoblé, a visité hier lundi 11 mai afin de lancer le démarrage des opérations. Selon le ministre, le FGPME démarre avec des fonds qui tournent autour de 5 milliards FCFA. « Le FGPME aura un rôle important à jouer dans la relance des activités des PME après la crise. Après deux mois de fermeture, les entreprises auront du mal à redémarrer et là le fonds de garantie va aider les PME dans leur fonctionnement », a souligné Félix Anoblé.



Paiement de la dette intérieure : l'Etat décaisse plus de 139 milliards de FCFA

Le montant cumulé des décaissements de l'Etat de Côte d'Ivoire au titre de la dette intérieure en faveur de ses fournisseurs du mois d'avril 2020 à ce jour s'élève à 139,1 milliards de FCFA. Selon une note du Comité paritaire technique (CPT/COVID-19), 22,3 milliards de FCFA ont été aussi décaissés pour les fournisseurs

dont les factures sont supérieures à 100 millions de FCFA. Pour le mois de mai, l'opération a débuté le jeudi 07 mai et se poursuit.



Siandou Fofana : « Je voudrais rassurer les acteurs du secteur que nous nous employons à leur garantir une réponse efficace »

Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a, au cours du point de presse quotidien sur la pandémie à Coronavirus (COVID-19), le 09 mai 2020 à Abidjan, rassuré les opérateurs économiques du secteur quant à leur garantir une réponse efficace lors de cette pandémie. Siandou Fofana a saisi cette tribune pour présenter les actions réalisées dans son secteur dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Notamment la sensibilisation de l'ensemble des acteurs du secteur, la distribution de kits sanitaires aux différentes faitières et la mise en place de trois lignes téléphoniques, afin de permettre le recensement des préoccupations des opérateurs.

> Société



Recherche scientifique/ Coronavirus : Le District d'Abidjan appuie l'université de Cocody à hauteur de 121 millions FCFA

121 millions de FCFA. C'est le montant total du financement que le District autonome d'Abidjan apporte au Pôle scientifique et d'innovation de l'université Félix Houphouët-Boigny de Cocody. La convention a été signée, le lundi 11 mai 2020, entre le ministre gouverneur Robert Beugré Mambé et le professeur Sangaré Abdoulaye, vice-président de l'université. Ce financement devrait contribuer à la valorisation des produits de recherche, à la production de phyto-médicaments et de bio pesticides, à la fabrication, à grande échelle, du Proraly 50, un désinfectant de l'environnement élaboré à base d'extraits végétaux et d'huile minérale, a fait savoir Robert Beugré Mambé qui pense que la valorisation des produits des chercheurs sera un soutien efficace contre la propagation de certaines maladies comme le COVID-19.



Lutte contre le Coronavirus en Côte d'Ivoire : La France octroie 4 milliards de FCFA supplémentaires

Dans la lutte contre le Coronavirus, engagée véritablement en janvier 2020, la Côte d'Ivoire peut compter sur la France. Ce partenaire européen privilégié vient de mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire la somme de 4 milliards de FCFA, pour la lutte contre le COVID-19. C'est une des informations capitales qu'a révélées, Gilles Huberson, l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, qui était en visite, le lundi 11 mai 2020, à l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire, à Adiopodoumé, en compagnie du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé. Il a précisé que ce financement poursuit trois objectifs qui répondent aux besoins liés à la crise sanitaire, mais qui contribuent à renforcer l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire, dans l'exercice de ses missions.



Lutte contre le Coronavirus, nouveau calendrier scolaire : Kandia donne des consignes fermes aux enseignants

La ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kandia Camara, a instruit son directeur de cabinet, Kabran Assoumou, d'informer les enseignants, à travers leurs syndicats, sur les modalités de réouverture des établissements, à l'intérieur du pays. Une rencontre entre les deux entités s'est donc déroulée à son cabinet, le lundi 11 mai 2020, à Abidjan-Plateau. "Il faut consolider l'année scolaire en cours. Nous avons terminé le deuxième trimestre quand les cours ont été arrêtés, pour éviter les contaminations au Coronavirus. Il reste le 3e trimestre. Ce sont les notions clés qui seront traitées. Il faudra aller à l'essentiel, pour qu'on boucle l'année, le plus vite possible. Dans le courant de la semaine, le nouveau calendrier des examens, d'orientation en seconde et d'affection en 6e sera élaboré. Toutes les activités doivent s'arrêter, le 14 août. La rentrée 2020-2021 s'annonce pour le 14 septembre (ndlr, les vacances, de la mi-août à la mi-septembre)", a fait savoir Kabran Assoumou.



Impact du COVID-19 sur le programme des logements sociaux : Plusieurs mesures arrêtées

Au point-pressé quotidien sur la gestion de la maladie du Coronavirus en Côte d'Ivoire, hier lundi 11 mai à Yopougon, le secrétaire d'Etat au Logement social, Koffi N'Guessan Lataille, a souligné que plusieurs mesures ont été arrêtées en attendant la fin de la crise sanitaire. Il s'agit, entre autres, de la suspension des inscriptions pour les loyers impayés à la Sicogi sur la période de mars, avril et mai 2020, la suspension de toute poursuite de locataire de la Sicogi en difficulté de paiement, sur la période de mars, avril et mai 2020. En outre, il a indiqué que le COVID-19 impacte négativement le programme des logements sociaux. Il en

veut pour preuve le ralentissement dans la réalisation des travaux d'amenée d'eau et de voiries, une baisse de 45% de la fréquentation du centre de promotion de logements sociaux, une limitation des rencontres et déplacements due à l'isolement du grand Abidjan, etc.



Education nationale : l'année scolaire s'achève le 14 août 2020

Au cours d'une rencontre avec les partenaires sociaux du système éducatif, le 11 mai 2020 à Abidjan, en vue de les informer des réaménagements effectués par le ministère, suite à la reprise effective des cours annoncée dans les établissements scolaires sur l'ensemble du pays à compter du 18 mai 2020, à l'exception des Directions régionales d'Abidjan, Dabou, Aboisso et de la Direction départementale de Grand-Bassam, le directeur de cabinet de la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Assoumou Kabran, a annoncé que l'année scolaire s'achève le 14 août 2020.



Ramata Ly-Bakayoko lance l'opération "Une femme, un masque"

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, a lancé le lundi 11 mai 2020 à la mairie de Treichville à Abidjan l'opération "Une femme, un masque". Bakayoko-Ly Ramata s'est lancée sur le terrain pour sensibiliser et former les responsables des associations de femmes des marchés du District d'Abidjan à la prévention du COVID-19. Cette action fait suite à la décision du Comité national de Sécurité du 07 mai 2020 qui dit que « le port du masque fera l'objet d'un contrôle systématique dans les lieux publics, notamment les marchés et les centres commerciaux ».

Vu sur le Net

> Société



Coronavirus : 13 entreprises locales certifiées pour produire des masques de protection

Treize entreprises locales ont obtenu la certification de Côte d'Ivoire Normalisation (CODINORM) pour produire des masques de protection contre le COVID-19, a indiqué le 10 mai 2020, le ministre ivoirien du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba. "On dénombre à ce jour avec 13 entreprises de fabrication de masques qui ont été certifiées par CODINORM avec une capacité de production de plus de 500 mille masques par jour et 15 millions par mois ", a déclaré Souleymane Diarrassouba, lors du point de presse quotidien. (Source : CICG)



Reprise des cours dans les établissements scolaires : le ministère informe ses partenaires sociaux des réaménagements effectués

Le directeur de cabinet de la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Assoumou Kabran, a présidé, le 11 mai 2020 à Abidjan, une rencontre avec les partenaires sociaux du système éducatif, afin de les informer des réaménagements effectués par le ministère. Ce, relativement à la reprise effective des cours annoncée dans les établissements scolaires sur l'ensemble du pays à compter du 18 mai 2020, à l'exception des Directions régionales d'Abidjan, Dabou, Aboisso et de la Direction départementale de Grand-Bassam. Le directeur de cabinet a annoncé aux responsables syndicaux qu'au primaire, une organisation prudente de l'occupation des salles de classe par rotation (un jour sur deux) est prévue entre les classes de CE1, CM1, CM2 et celles de CP1, CP2 et CE1. (Source : CICG)



L'université Félix Houphouët Boigny lance son programme de cours en ligne

L'université Félix Houphouët Boigny (FHB) a lancé son programme de cours en ligne ce lundi 11 mai 2020. C'est la faculté de science médicale qui a donné le ton de ce programme dont le but est de permettre aux étudiants de "recevoir les cours bien que loin de l'université" surtout avec la pandémie du COVID-19 qui ne favorise pas les cours présentiels. Pour le Professeur Affian Kouadio, vice-président de l'université FHB, ce programme de cours en ligne est une réponse à la situation de confinement des étudiants due au COVID-19. Le Pr Affian a poursuivi en précisant: « nous allons étendre cette pratique pédagogique à toutes les UFR et cela d'ici très peu de temps, afin que nous puissions maîtriser l'année académique et le futur de nos universités ».



Lutte contre le COVID-19 : le Groupe CFAO offre 3 voitures à l'INHP

Le groupe CFAO en Côte d'Ivoire qui regroupe les sociétés CFAO Retail (Carrefour), CFAO Motors, Copharmed, CFAO Technologies, Mipa, représenté par Edouard Rochet, délégué pays, a fait un don de 3

véhicules (2 véhicules Toyota Rush et 1 véhicule Peugeot Rifter) d'une valeur d'environ 60 millions de FCFA à l'INHP, ce vendredi 8 mai au siège du ministère de la Santé. Ce don vient renforcer les capacités de l'équipe d'intervention rapide.

Agence de Presse

> Politique



Présidentielle 2020 : l'opposition ivoirienne juge « irréaliste le délai de 14 jours » pour constituer la liste électorale

Les partis politiques de l'opposition ivoirienne jugent « irréaliste le délai de 14 jours, allant du 10 au 24 juin » 2020, proposé par la Commission électorale indépendante (CEI) pour constituer la liste électorale, dans une déclaration signée par Kakou Guikahué (PDCI) et Georges Armand Ouégnin (EDS). Dans cette déclaration, l'opposition rejette cette proposition au regard de l'importance du nombre de personnes en âge de voter non inscrites sur la liste électorale, estimées à 5 millions d'électeurs, dont de nombreux nouveaux majeurs, selon les statistiques.

> Economie



Le Sénat adopte la loi portant création d'un fonds pour le programme "électricité pour tous"

la Commission des affaires économiques et financières du Sénat a adopté lundi le projet de loi ratifiant l'ordonnance du 24 octobre 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du fonds pour le programme électricité pour tous (fonds PEPT). Ce fonds, dont les ressources sont constituées entre autres par les dotations et subventions de l'Etat, les dons et legs et les emprunts contractés par l'Etat et affectés au fonds, est le fruit des études réalisées en vue de la vulgarisation du PEPT. Elles ont mis en lumière la nécessité d'adapter le cadre institutionnel et réglementaire notamment par la création d'un fonds pour le financement. Cela aura pour avantage d'avoir une organisation et un fonctionnement suffisamment rassurants pour attirer les financements des bailleurs de fonds.



Electricité: les sénateurs ivoiriens adoptent le projet de loi ratifiant l'ordonnance sur le Fonds PEPT

Le projet de loi ratifiant l'ordonnance du 24 octobre 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Fonds pour le Programme Electricité pour Tous (Fonds PEPT) présenté, par le ministre du Pétrole, de l'énergie et des énergies renouvelables, Abdourahmane Cissé, a été adopté lundi à Yamoussoukro, à l'unanimité par les membres de la Commission des affaires économiques et financières du Sénat. Cette ordonnance vise d'une part à offrir un cadre juridique rassurant aux bailleurs de Fonds institutionnels tels que l'Union européenne (UE), la Banque mondiale (BM), la Banque africaine de développement (BAD) et l'Agence française de développement (AFD) mais également à permettre aux couches sociales à faible revenu d'accéder à l'électricité.



Le ministre Anoblé Félix lance les activités du Fonds de garantie des PME

Le ministre de la Promotion des Petites et moyennes entreprises (PME), Félix Anoblé, a procédé lundi à Abidjan au lancement des activités du Fonds de garantie des PME (FGPME) au Plateau. Créé en Conseil des ministres du 08 janvier 2020, ce fonds vise à faciliter davantage l'accès des PME au financement bancaire de façon à soutenir leur compétitivité sur les marchés national et international. Il permettra également à ces entités d'accéder aux marchés publics par l'octroi de garantie sous forme de caution, de règlements des bons de commande et factures par la mise en place de garantie fournisseur et client. Selon le ministre, ce fonds démarre avec 5 milliards FCFA et sera complété par les partenaires techniques et financiers et l'Etat à hauteur de 40 milliards FCFA dans le cadre du fonds COVID.

> Société



COVID-19 : OIM offre des milliers de kits sanitaires aux postes de police des frontières

Le chef de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Marina Schram a offert, lundi, à Abidjan, au ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général Vagondo Diomandé, des milliers de kits sanitaires destinés aux postes terrestres de police des frontières ivoiriennes. Ce don est composé de 7 500 paires de gants, 10 000 cache-nez, 2 000 flacons de savon liquide, 3 000 rouleaux de papiers jetables, 1 500 flacons de gels hydroalcooliques et de 40 tablettes de référencement des voyageurs de passage aux

postes frontières ivoiriennes. Le ministre Vagondo Diomandé a salué cet important don pour la surveillance des frontières, « une préoccupation majeure ».



COVID-19 : Mariatou Koné en tournée de suivi des ménages bénéficiaires de transferts monétaires

La ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et la Lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné, a effectué, lundi, une tournée de suivi des ménages bénéficiaires de transferts monétaires via le mobile. Elle s'est rendue successivement à Abobo-té, dans la commune d'Abobo, à Yopougon-Koweït et à Koumassi-campement, pour s'assurer de l'effectivité des transferts et apporter l'appui du gouvernement aux couches défavorisées. Partout où la ministre s'est rendue, elle a rencontré des familles visiblement heureuses d'avoir été parmi les familles démunies bénéficiaires de cet appui étatique, qui s'inscrit dans le cadre du plan de riposte social contre la maladie à Coronavirus, COVID-19. Mariatou Koné a, à nouveau, appelé les populations au respect des mesures barrières, pour stopper la propagation du Coronavirus dans le grand Abidjan.



COVID-19 : les restaurateurs invités à se mettre en règle pour bénéficier des avantages de l'Etat

Le président des Restaurateurs unis et professionnels de Côte d'Ivoire (RUPACI), Olivier Koffi a invité vendredi à Abidjan, les membres de sa corporation à s'approprier la carte du commerçant pour bénéficier du dispositif d'accompagnement de l'Etat surtout dans cette période de COVID-19 où ce secteur d'activité est gravement touché, rapporte une note d'information transmise à l'AIP. Ce projet a pour but de mettre en place une véritable politique de modernisation du commerce dont le préalable est la constitution d'un fichier national de commerçants et la cartographie de l'activité commerciale.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic **www.gouv.ci**



@gouvci



@gouvci.official



gouvdivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.